

ACTION PHILIPPE STREIT

5 rue Emile Streit

25340 ANTEUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Exercice clos le 31/12/2022

PROCOMPTA SAS
Commissaire aux comptes
Valparc - ECOLE VALENTIN
BP 3058 - 25046 BESANCON CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

A l'Assemblée Générale
de l'association **ACTION PHILIPPE STREIT**

5 rue Emile Streit
25340 ANTEUIL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de l'association ACTION PHILIPPE STREIT,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ACTION PHILIPPE STREIT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments, que nous avons collectés, sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Votre association perçoit des subventions pour le financement de ces investissements. Nos travaux ont consisté à examiner les données et hypothèses utilisées pour les subventions comptabilisées sur l'exercice, à vérifier les calculs effectués et à contrôler le correct rattachement à l'exercice des sommes reçues ou à percevoir.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les rapports moral, financier et d'activités et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels documents adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Besançon, le 9 juin 2023


Le Commissaire aux comptes
PROCOMPTA SAS

représentée par Pierre-Alain BARTHELEMY



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	16 506	12 380	4 127	9 629
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	40 000		40 000	40 000
	Constructions	817 911	137 341	680 570	721 466
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	7 647	2 789	4 858	6 532
	Autres immobilisations corporelles	2 078 119	282 946	1 795 173	1 849 478
	Immobilisations corporelles en cours	2 104 483		2 104 483	26 112
	Avances et acomptes				
	BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	350 000		350 000	
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	3 430		3 430	1 438
TOTAL (I)		5 418 096	435 456	4 982 640	2 654 655
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	8 323		8 323	139 709
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	31 835		31 835	15 000
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	1 035 220		1 035 220	4 110
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	385 161		385 161	368 300
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	21 992		21 992	15 098
	TOTAL (II)	1 482 531		1 482 531	542 217
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)	42 920		42 920	
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)		6 943 546	435 456	6 508 091	3 196 871
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				3 430	1 438
(3) dont à plus d'un an					



Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	1 532 863	1 094 717
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	250 000	
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
FONDS PROPRES	Autres		
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	16 529	438 146
	Total des fonds propres (situation nette)	1 799 392	1 532 863
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	1 049 454	
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	1 049 454	
	Total des fonds propres	2 848 846	1 532 863
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Fonds reportés et dédiés	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 548 600	151 411
	Emprunts et dettes financières divers	1 809 682	1 457 352
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	298 983	53 375
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales		
DETTES (1)	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	110	110
	Produits constatés d'avance	1 870	1 760
	Total des dettes	3 659 245	1 664 008
TOTAL PASSIF	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	6 508 091	3 196 871
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		16 528,73	438 146,25
(1) Dont à moins d'un an		707 798	209 008
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		192 590	



Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	7 130	2 860
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	85 575	65 438
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	12 880	130 000
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	551 703	612 921
	Mécénats		40 000
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	657 288	851 220
	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	7 976	4 099
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	418 533	244 373
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 424	5 801
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	201 050	157 462
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges		
	Total des charges d'exploitation	631 983	411 735
RES ULTAT D'EXPLOITATION		25 305	439 484



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		25 305	439 484
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	8 776	1 338
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		8 776	1 338
RESULTAT FINANCIER		(8 776)	(1 338)
RESULTAT COURANT avant impôts		16 529	438 146
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		657 288	851 220
TOTAL DES CHARGES		640 759	413 073
EXCEDENT ou DEFICIT		16 529	438 146
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			40 080
Prestations en nature			6 960
Bénévolat		47 040	101 280
TOTAL		47 040	148 320
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		47 040	101 280
Prestations			6 960
Personnel bénévole			
TOTAL		47 040	108 240



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 et suivants du Plan Comptable Général, qui sont :

L'image fidèle, la comparabilité et la continuité de l'activité, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes, l'indépendance des exercices; conformément aux dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2018-06, ANC 2014-03 et ANC 2016-07.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour la première application en 2005 des nouvelles règles comptables relatives à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, l'entité a fait le choix de la méthode prospective

- Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en oeuvre :

L'association s'engage à :

- Développer des actions innovantes d'insertion ou de réinsertion de personnes en situation de handicap, en leur donnant les moyens de reprendre confiance en eux;
- Respecter tous les hommes dans leurs différences;
- Rester une association laïque et apolitique, ouverte à tous;
- Gérer ses activités avec un souci permanent de transparence et d'efficacité afin d'en assurer la pérennité financière;
- Respecter tous les membres bénévoles et les collaborateurs salariés en pratiquant un management participatif basé sur les valeurs de :
 - Bienveillance / Exigence
 - Liberté / Responsabilité
 - En ayant également le souci que tous grandissent,
- S'imposer de développer ses activités en milieu rural;
- Se donner l'objectif ambitieux, d'abord de réussir ses premières actions dans le village d'Anteuil et de le dupliquer pas à pas sur le territoire national.

- Changements de méthodes :

Néant



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Informations complémentaires :

- Cf annexe "Suivi des options comptables"
- Honoraires des Commissaires aux comptes : 3846.08 € pour l'exercice 2021 et provision de 3900 € pour l'exercice 2022.
- Pas de rémunérations de dirigeants ou salariés
- Méthode de valorisation des titres de participation :
La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation économique sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions : structure et composants	20 ans
- Agencements et aménagements	10 à 20 ans
- Matériel et outillage	4 ans
- Matériel de transport	Néant
- Mobilier, matériel de bureau	3 à 5 ans

- Stocks :

Néant

- Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et Méthodes Comptables



Etat exprimé en euros

- Faits caractéristiques :

Depuis le 05/04/2022, l'association détient 50% du capital de la société VIPP & PHILIPPE. Cette prise de participations a été réalisée par apport de titres détenus par Bernard Streit pour une valeur de 250 000€. Enfin, l'association est devenue l'unique associée de la société LYSS nouvellement créée au capital de 100 000€.



Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Viremt.p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Donations temporaires d'usufruit					
	Autres	16 506				16 506
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 506				16 506

CORPORELLES	Terrains	40 000				40 000
	Constructions sur sol propre	817 911				817 911
	sur sol d'autrui					
	instal. agencet aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels	7 647				7 647
	Instal., agencement, aménagement divers	1 923 995		66 970		1 990 965
	Matériel de transport	32 061		27 700		59 761
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 915		1 478		27 393
	Emballages récupérables et divers					
	Immobilisations corporelles en cours	26 112		2 078 371		2 104 483
	Avances et acomptes					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 873 641		2 174 519		5 048 160

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
--	--	--	--	--	--	--

FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence					
	Autres participations			350 000		350 000
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières	1 438		1 992		3 430
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 438		351 992		353 430

TOTAL	2 891 585		2 526 510			5 418 096
--------------	------------------	--	------------------	--	--	------------------



Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	6 878	5 502		12 380
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 878	5 502		12 380
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre	96 445	40 896		137 341
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 115	1 674		2 789
	Autres instal., agencement, aménagement divers	124 529	134 057		258 586
	Matériel de transport	4 297	11 901		16 198
	Matériel de bureau, mobilier	3 667	4 495		8 162
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		230 053	193 023		423 076
TOTAL		236 931	198 525		435 456

Provisions

Etat exprimé en euros

Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
----------------	---------------	-------------	------------

PROVISIONS REGLEMEENTES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers			
	Provisions pour investissement			
	Provisions pour hausse des prix			
	Provisions pour amortissements dérogatoires			
	Provisions fiscales pour prêts d'installation			
	Provisions autres			
	PROVISIONS REGLEMEENTES			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges			
	Pour garanties données aux clients			
	Pour pertes sur marchés à terme			
	Pour amendes et pénalités			
	Pour pertes de change			
	Pour pensions et obligations similaires			
	Pour impôts			
	Pour renouvellement des immobilisations			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions			
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer			
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières			
	Sur stocks et en-cours			
	Sur comptes clients, usagers			
	Sur créances reçues par legs ou donations			
	Autres			
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION			
TOTAL GENERAL				

Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.			



Créances et Dettes



Etat exprimé en euros

31/12/2022

1 an au plus

CREANCES		31/12/2022	1 an au plus	plus de 1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 430	3 430	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	31 835	31 835	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	646 763	646 763	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées	348 892	348 892	
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	39 565	39 565	
	Charges constatées d'avance	21 992	21 992	
	TOTAL DES CREANCES	1 092 476	1 092 476	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES				
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	192 590	192 590	
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 356 010	134 011	190 144
	Emprunts et dettes financières divers	1 809 682	80 234	1 729 448
	Fournisseurs et comptes rattachés	298 983	298 983	
	Dettes des legs ou donations			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Autres dettes	110	110	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance	1 870	1 870	
	TOTAL DES DETTES	3 659 245	707 798	2 761 303
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 210 908		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 933		
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)			

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	27 259	5 000	22 259	445,18
Autres créances	686 328	4 110	682 218	N/S
TOTAL	713 587	9 110	704 477	N/S



Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 827		1 827	
Emprunts et dettes financières divers	4 682	2 352	2 330	99,06
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 694	20 111	7 584	37,71
Dettes fiscales et sociales				
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	110	110		
TOTAL	34 314	22 573	11 741	52,01



Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	21 992	15 098	6 894	45,66
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	21 992	15 098	6 894	45,66



Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	1 870	1 760	110	6,25
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	1 870	1 760	110	6,25



Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise	1 094 717		438 146		1 532 863
Fonds propres avec droit de reprise			250 000		250 000
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau		438 146	(438 146)		
Excédent ou déficit de l'exercice	438 146	(438 146)	16 529		16 529
Situation nette	1 532 863		266 529		1 799 392
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement			1 049 454		1 049 454
Provisions réglementées					
TOTAL	1 532 863		1 315 983		2 848 846



Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL							



NEANT

Legs, donations et assurances-vie

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

PRODUITS			
Montant perçu au titre d'assurances-vie			
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9			
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations			
Total des produits			
CHARGES			
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations			
Total des charges			
SOLDE			

NEANT



Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits		31/12/2022	31/12/2021
Dons en nature 100 200 masques donnés par la société SIS <			



Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2022

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés		
Autres engagements Hypothèque conventionnelle	510 908	
	510 908	
Total des engagements financiers (1)	510 908	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		



Annexe libre

Etat exprimé en euros

SUIVI DES OPTIONS COMPTABLES

Dans le cadre de l'application des Règlements ANC n° 2014-03 et ANC n°2016-07 relatifs à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés, et à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Les options suivantes ont été prises :

- 1 Frais de constitution, transformation, premier établissement :

- Entité non concernée

- 2 Frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission :

- Entité non concernée.

- 3 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur les immobilisations incorporelles et corporelles :

- Entité non concernée.

- 4 Droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations financières (titres) :

- Entité non concernée.

- 5 Coûts de développement :

- Entité non concernée.

- 6 Coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs :

- Entité non concernée.

- 7 Amortissements de biens non décomposables - PME : Mesure de simplification :

- Option pour le maintien de l'amortissement sur la durée d'usage.

- 8 Composants de 2ème catégorie / provisions pour grosses révisions :

- Entité non concernée.